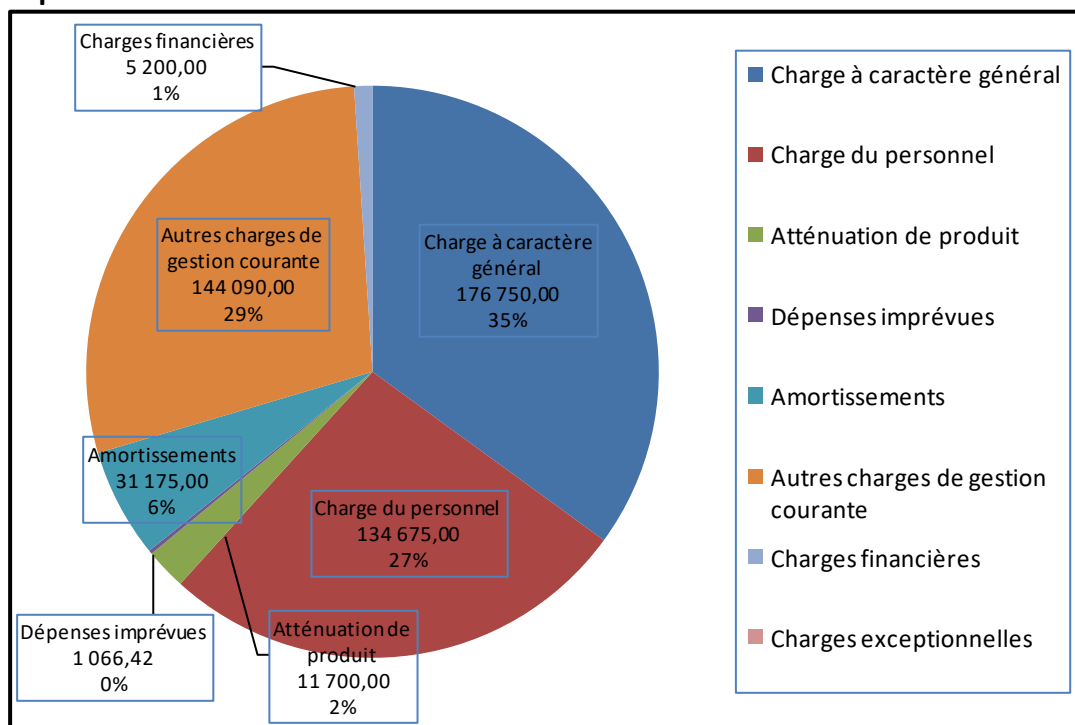


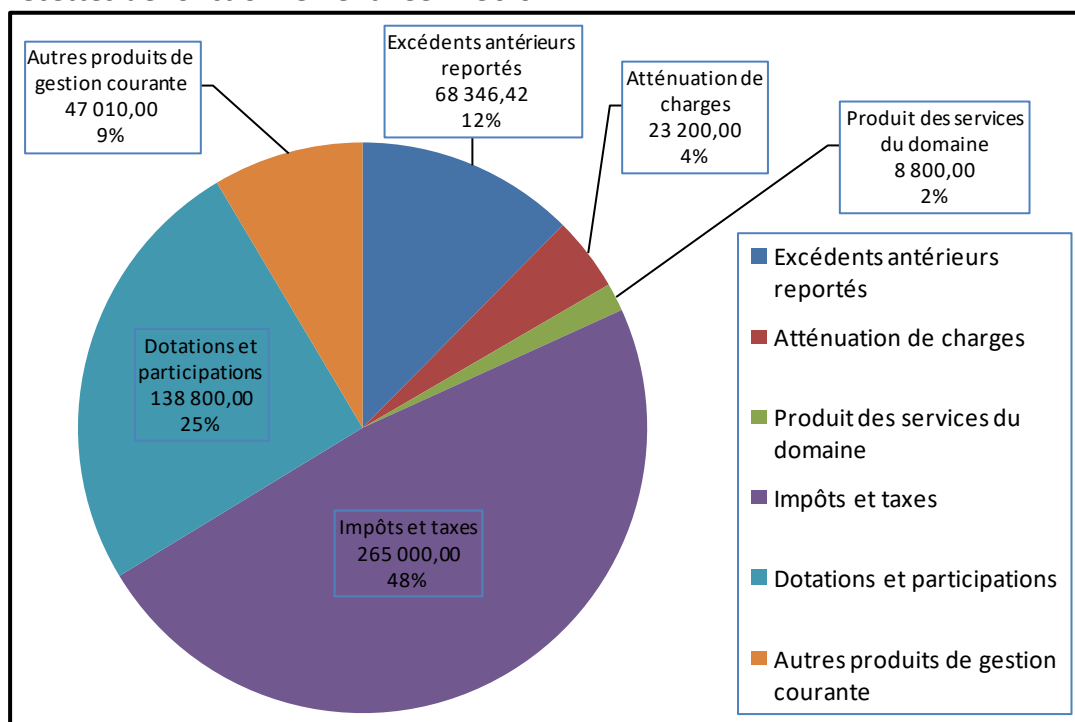
FINANCES

Budget 2019, voté à l'unanimité le 21 mars 2019

Dépenses de fonctionnement : 551 156 €



Recettes de fonctionnement : 551 156 €



Rappel des taux d'imposition (part communale) :

- Taxe d'habitation : 13,10 %
- Taxe foncière bâtie : 12,37 %
- Taxe foncière non bâtie : 43,68 %
- Taxe d'aménagement : 3 %

Remarque : Il n'y a pas eu d'augmentation des taxes depuis le début du mandat en mars 2014.

Budget section d'investissements

Opérations	Dépenses	Recettes
Élaboration du PLU	8 575,36 €	
Accessibilité PMR ⁽¹⁾	5 000,00 €	
Programme de voirie	2 017,40 €	
Dénomination des voies et numérotation des habitations	1 000,00 €	
Matériel de bureau et informatique	3 500,00 €	
Achat Marianne + fronton mairie	580,80 €	
Bâtiments scolaires (Abri sortie des écoles) ⁽¹⁾	4 500,00 €	
Projet cœur de village ⁽¹⁾	284 920,00 €	
Eclairage public	800,00 €	
Eclairage stade municipal ⁽¹⁾	5 000,00 €	
Remise aux normes électriques salle des fêtes	4 709,69 €	
Cuve à fioul boulangerie	3 200,00 €	
Renouvellement du tracteur tondeuse	18 000,00 €	
Renouvellement du matériel espaces verts	1 500,00 €	
Renouvellement du broyeur d'accotements	15 250,00 €	
Renouvellement de la cuisinière de la salle des fêtes	4 600,00 €	
Aménagement descentes eau Églie et boulangerie	2 000,00 €	
Aménagement caserne de pompiers	2 850,00 €	
Remboursement d'emprunts	50 739,11 €	
Remboursement de cautions	1 200,00 €	
Déficit d'investissement reporté	101 325,91 €	
Virement à la section de fonctionnement		46 500,00 €
Fonds Compensation TVA		30 000,00 €
Reversement taxe d'aménagement		1 500,00 €
Emprunts		266 264,11 €
Reprise anciens matériels		12 000,00 €
Droits et cautions reçus		900,00 €
Amortissements		31 175,00 €
Subventions (DETR, Conseil départemental, réserve parlementaire, ...)		1 800,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		131 129,16 €
TOTAL	521 268,27 €	521 268,27 €

⁽¹⁾ Investissement reporté tout ou partie en 2020